

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

de la

COMMISSION D'HYGIENE ET SECURITE

EN 1968

La Commission d'Hygiène et Sécurité du Centre du Bouchet a tenu trois séances au cours de l'année : le 14 mars, le 2 juillet, le 29 octobre .

Aucun événement important, en particulier aucun accident grave, n'est venu affecter la sécurité du travail sur le Centre. Il s'ensuit que les questions débattues en Commission ont toujours revêtu une importance mineure . .

Parmi les 33 accidents du travail avec arrêt, on note, comme les années précédentes , une nette prédominance des petits accidents de manutention:environ la moitié .

Le Médecin du Centre a régulièrement informé la Commission des résultats d'analyse d'U et de Th dans les urines : le dépassement répété de la CMA chez un agent a motivé une décision médicale d'inaptitude définitive .

Des problèmes de dépoussiérage et de ventilation dans certains ateliers ont reçu une solution au moins partielle ; dans le cas le plus flagrant (poussière de fluorine uranifère en Calciothermie) il s'agissait de remédier à une mauvaise adaptation d'un matériel face à des tâches nouvelles .

La Commission a pris connaissance des dispositions contenues dans le Décret du 15 Mars 1967 s'appliquant au Centre du Bouchet : délimitation des zones et classement des travailleurs . Il n'existe pas de zone non réglementée au Bouchet.

.../...

La réglementation des appareils de levage et de manutention, en particulier celle des chariots automoteurs, a fait l'objet de commentaires de l'Ingénieur de Sécurité . Par ailleurs des épreuves pratiques (descente à l'échelle de corde pour évacuer la cabine d'un pont roulant, exercice de conduite de chariot) ont permis de sélectionner le personnel de conduite .

Enfin la Commission s'est intéressée à diverses questions touchant l'hygiène et le confort des travailleurs :

- chauffage à un poste de travail
- propreté des douches et des salles de casse-croûte
- surveillance sanitaire de la cantine .

Ce dernier point a particulièrement retenu l'attention . Une Commission de cantine a été instituée qui procèdera à des inspections périodiques et inopinées .

Le Chef du Centre
du Bouchet

